Garanties + AMCC

Les garanties + AMCC*

FENÊTRES PVC + ALU	Les Garanties + AMCC
Tenue mécanique des soudures d'angles et des assemblages mécaniques	15 ans
Tenue mécanique des profilés	15 ans
Arrachement des joints sur ouvrants et dormants	15 ans
Stabilité de la teinte des profilés PVC et ALU blancs (hors impacts et rayures)	15 ans
Arrachement des paumelles	15 ans
Étanchéité à l'air et à l'eau entre les parties dormant et ouvrant	15 ans
Infiltration d'eau entre dormant et ouvrant	15 ans
Stabilité de la teinte des profilés PVC beige - gris et décors (hors impacts et rayures)	10 ans
Casse ou manœuvre difficile des ferrures et gâches	2 ans
VOLETS MONOBLOCS EN PVC SUR FENÊTRES PVC+ ALU	**Les Garanties + AMCC**
Tenue mécanique de l'enveloppe du coffre de volet roulant	15 ans
Tenue mécanique des tabliers en Aluminium	10 ans
Modifications d'aspect des lames PVC et Aluminium blanc (hors impacts et rayures)	5 ans
Tenue mécanique des tabliers en PVC	3 ans
Dysfonctionnement de la manœuvre par sangle ou treuil	2 ans
Dysfonctionnement du moteur électrique	2 ans

**** Les garanties + AMCC intégrent les garanties légales sur des critères identiques et ne modifient pas les garanties légales sur les autres critères retenus par la loi.***

Les conseils du Pro

L'entretien des ferrures

Lubrifiez les ferrures de vos fenêtres et portes.
L'huile réduit l'usure et augmente votre confort d'utilisation.
Une fois par an, huilez les pênes de votre porte et les ferrures de vos fenêtres (parties mobiles) avec de l'huile de vaseline ou mieux encore, avec l'huile mise au point par AMCC.

En effet, elle offre la meilleure garantie anti-usure et le minimum d'encrassement.

L'entretien du PVC et de l'Alu

Nettoyez vos fenêtres et portes régulièrement avec un produit de nettoyage doux.
C'est notamment pour remédier au dépôt de poussière que AMCC a conçu un produit d'entretien spécial PVC et aluminium. Les produits alcalins ou acides sont à proscrire ainsi que les produits contenant de la soude (notamment lors du nettoyage des carrelages à proximité des portes-fenêtres aluminium).

Si ces produits venaient à vous manquer, demandez-les à votre conseiller AMCC et utilisez momentanément de l'eau savonneuse.

Conseils d'utilisation des fenêtres AMCC

Le système oscillo-battant facilite l'aération et évite aux fenêtres de claquer. Notre conseil : avant de passer d'une position à l'autre, pensez à plaquer le battant contre le dormant avec votre main libre.

L'entrebailleur jour-nuit permet l'aération d'une pièce en toute sécurité : il laisse passer l'air tout en occultant la fenêtre.

Les cales de transport sont posées pour assurer le maintien des ouvrants pendant le transport. Vous pouvez supprimer les cales non vissées et transformer les cales vissées en "cale de jeu" en écrasant le bossage supérieur.

Les bloqueurs positionnés en feuillure permettent de maintenir l'ouvrant semi-fixe en position fermée.

AMCC
9-11 rue du Rondeau B.P. 185 - F-36004 CHATEAUROUX CEDEX

Réalisation DO IT! Strasbourg Hoerhaim FICS B 391 966439

* Volets Monoblocs

Les garanties + AMCC

Vous venez d'acquérir des fenêtres ou des volets AMCC et nous vous en remercions. Vous découvrirez au travers de ce carnet les garanties + AMCC qui vous sont proposées en complément des garanties légales. Pour être valables, vos garanties + AMCC doivent obligatoirement être enregistrées. Pour cela, nous vous demandons, de bien vouloir vous reporter au mode d'emploi à l'intérieur de ce carnet, et de respecter scrupuleusement les modalités indiquées. En vous souhaitant pleine et entière satisfaction avec les produits AMCC...

L'équipe commerciale

Garanties + AMCC

Les garanties + AMCC proposées engagent la pleine responsabilité de la marque AMCC sur ses produits, à l'exclusion des dommages éventuels dus à la mise en œuvre (contraire aux instructions d'installation ou contraire aux règles de l'Art), d'une utilisation anormale, ou à d'autres défauts, vices ou dommages qui ne sont pas dus à des défauts des matériaux ou à des défauts de fabrication des produits AMCC .
Toute intervention non justifiée et non couverte par la garantie (respect de la notice de pose, du document technique unifié, des règles de l'Art) sera susceptible d'être facturée. L'adjonction de composants ou de pièces détachées (tels que vitrages, quincaillerie, joints, panneaux de porte, profilés de menuiserie) d'une autre marque que AMCC ou d'une autre marque du groupe, entraîne la perte totale de la garantie sur le produit.
Les pièces détachées remplacées sur des produits couverts par la garantie sont couvertes pendant la période de la garantie d'origine.
Ces garanties ne sont accordées qu'à l'utilisateur final (personne physique ou personne morale), propriétaire du produit, qui ne l'a pas acquis en vue de le revendre ou de l'installer dans le cadre de son activité professionnelle.
Pour invoquer la garantie + AMCC, l'utilisateur final doit adresser, au cours de la période de garantie, une réclamation écrite au point de vente où a été acheté le produit AMCC concerné, et ce dans un délai de deux mois à compter du moment où le défaut a été ou aurait du être découvert. AMCC est libre de décider de la réparation du produit, de son remplacement.
La garantie couvre la livraison et la fourniture gratuite des pièces ou du matériel nécessaires à la réparation du défaut par l'utilisateur final.
L'utilisateur final doit récupérer le nouveau produit auprès du point de vente où a été initialement acheté le produit, sauf s'il en a été convenu autrement. L'utilisateur final prendra à sa charge les frais de réparation du produit sauf si AMCC en décide autrement.
Si les réparations ne peuvent être effectuées sans trouble majeur pour l'utilisateur final et si AMCC a donné son accord préalable, l'utilisateur final sera remboursé de tous les coûts d'installation des pièces détachées et matériaux, des frais de main-d'œuvre liés à la réparation et des frais de déplacement de l'installateur ou d'expédition du produit.
L'utilisateur s'engage de son côté à rendre le produit accessible.
Si au moment de la réclamation, le produit n'est plus fabriqué ou n'est plus fabriqué exactement dans la même version, AMCC pourra le remplacer par un produit similaire.
AMCC n'est pas responsable des dommages indirects tels que les pertes financières, ou des dommages du fait des produits, sauf dans les cas prévus par la loi.
La garantie + AMCC ne peut être invoquée que si le produit a été payé dans son intégralité selon les modalités de paiement convenues pour le produit.

AMCC FENETRES PORTES GROUPE ATRYA

Pour bénéficier des garanties + AMCC

1. Remplissez le formulaire ci-contre avec l'aide du responsable du magasin où vous avez acheté vos produits, celui-ci y apposera son tampon et sa signature
2. Remettez 2 exemplaires au magasin
3. 1 exemplaire sera renvoyé directement par le magasin au : **service commercial AMCC**
   9-11 rue du Rondeau B.P. 185
   F-36004 CHATEAUROUX CEDEX
4. 1 exemplaire sera conservé par le magasin qui enregistrera votre garantie par voie électronique via le site Internet
5. Conservez votre carnet avec l'original

En cas de nécessité, adressez-vous au magasin qui mandatera la société AMCC pour intervention.

Enquête de satisfaction

1. Par quel moyen nous avez-vous connu ?

---

2. Quelles notes donneriez-vous sur ces différents points :

- Sur l'accueil commercial : ..... /20
- Sur les produits : ..... /20
- Sur les conseils apportés : ..... /20
- Sur les prix : ..... /20
- Sur le traitement des commandes et les délais de livraison : ..... /20
- Sur la pose : ..... /20
- Sur le rendu final : ..... /20

Éventuel commentaire : .....

.....

3. Quelle note globale donneriez-vous : ..... /20

4. Quels sont d'après-vous les points d'amélioration :

.....

.....

5. Prévoyez-vous d'autres investissements dans les prochains temps ?

- ❑ Fenêtres
- ❑ Portes blindées
- ❑ Piscine
- ❑ Portes
- ❑ Chauffage solaire
- ❑ Alarme / Télésurveillance
- ❑ Volets
- ❑ Cuisine ou salle de bain
- ❑ Système de chauffage
- ❑ Portails / Portes de garage
- ❑ Autre équipement de la maison : .....
- ❑ Véranda

Période envisagée : .....

AMCC FENETRES PORTES GROUPE ATRYA

La volonté de s'améliorer pour toujours vous satisfaire

Enregistrement de vos garanties

Pour valider les garanties + AMCC,
complétez ce document avec le responsable du magasin.
La garantie prend effet dès paiement de la facture.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Propriétaire : ❑ Appartement ❑ Maison individuelle

Type de fenêtres changées : ❑ Alu ❑ PVC Nombre total de fenêtres : .....

Type de volets changés : ❑ Alu ❑ PVC

N° de commande usine : .....

N° de commande distributeur : .....

N° de facture : .....

Date : ..... Signature du client :

Conservez toujours votre facture d'origine avec l'ensemble des références des produits AMCC achetés.

Cachet et signature du magasin